

LES RESEAUX TRANS-EUROPEENS (RTE)

Cadre d'action de la BEI et moyens mis en oeuvre

Des réseaux de communication, de transfert d'énergie et d'information performants constituent un élément essentiel pour l'intégration économique des États membres de l'Europe élargie.

Depuis 1993, suite aux différentes initiatives communautaires qui ont abouti à l'identification des réseaux trans-européens (RTE) dans l'Union et plus récemment dans les états adhérents et en voie d'adhésion, la Banque a puissamment développé son activité en faveur des RTE.

Première source de financement bancaire de ces grands réseaux aussi bien dans l'Union que dans les états adhérents, la BEI participe à douze des quatorze projets prioritaires de transport, sept des dix projets prioritaires d'énergie définis lors du conseil d'Essen en décembre 1994, ainsi qu'aux principaux grands projets de télécommunications. En dix ans (1993-2003), 56 milliards de prêts ont été signés pour les RTE transports, 6 milliards pour les RTE énergie et 19 milliards pour les RTE télécommunications.

La Banque apporte à ces projets une réelle valeur ajoutée financière. Elle est ainsi capable de:

- mobiliser, aux meilleures conditions, les importants montants nécessaires à leur réalisation ;
- offrir des conditions de durée (jusqu'à 30 ans et plus) adaptées à l'ampleur des projets ;
- mettre à disposition des financements qui, dans les cas appropriés, peuvent prendre une forme structurée permettant d'intervenir en complément des banques commerciales et des marchés des capitaux.

L'effet de catalyse des interventions de la Banque s'illustre notamment par le nombre croissant de **partenariats publics-privés** (PPP) soutenus par la BEI et combinant les avantages propres aux deux secteurs pour la réalisation de ces infrastructures. En 2003, le Conseil d'Administration de la Banque a approuvé un montant total de prêts de 2,2 milliards pour le financement de projets PPP. Les signatures sur des projets PPP pendant l'année ont représenté une somme similaire et ont porté sur des opérations d'envergure comme le métro de Londres et le tramway de Barcelone, la construction d'autoroutes en Espagne, au Royaume-Uni et en Irlande, le pont Rion-Antirion en Grèce ou la construction d'un centre de fret intermodal à Graz en Autriche.

Dans le cadre de l'**Action européenne pour la croissance**, approuvée par le Conseil en décembre 2003, la BEI va accroître son soutien au financement des RTE notamment à travers :

- la mise en place d'un mécanisme de prêt prioritaire doté de 50 milliards d'ici 2010.
- l'amélioration de toute une série d'instruments financiers disponibles de façon à accroître la part des investissements du secteur privé dans le financement des RTE:
 - prêts à long terme assortis de durées très longues, jusqu'à 35 ans, avec des différés de remboursement appropriés,
 - garanties couvrant les projets ayant qualité de valeur d'investissement durant leur phase de construction.
 - création de fonds de titrisation
- la mise en œuvre, en collaboration avec la Commission et le Conseil, d'un programme à « démarrage rapide » basé sur l'importance des projets pour l'intégration du marché intérieur dans l'Europe élargie, leur degré de maturité et leur viabilité économique et financière, leur incidence sur la croissance et l'effet de levier qu'ils exerceront sur les capitaux privés.

Activité en 2003

En 2003, le montant des prêts signés en faveur des projets RTE à l'intérieur de l'Union a totalisé **5.3 milliards d'euros**.

Dans le domaine des **transports (4.6 milliards d'euros)**, les principaux financements intéressent :

- La construction de *lignes ferroviaires à grande vitesse* comme celle reliant Fawkham Junction et Londres (Royaume-Uni), celle reliant Cologne à Francfort et son aéroport (Allemagne), et la nouvelle ligne reliant Madrid à Barcelone (Espagne) ;
- Les améliorations des *réseaux routiers et autoroutiers* avec notamment la construction de plusieurs autoroutes en Espagne et au Portugal, la mise a niveau technique d'un tronçon de l'autoroute A1 entre Darrington et Dishforth au Royaume Uni, la construction de tronçons d'autoroutes sur l'axe Egnatia, et la construction du pont Rion-Antirion reliant le Péloponnèse au continent, en Grèce;
- Le renforcement *d'infrastructures aéroportuaires* à Madrid (Espagne), Munich et Hambourg (Allemagne), Cork (Irlande) et Venise (Italie);
- L'extension ou la modernisation *d'infrastructures portuaires* : une vingtaine de ports en Italie, Barcelone, Sagunto et Las Palmas en Espagne, Hambourg et Bremerhaven en Allemagne, Vuosaari et Kotka en Finlande, Göteborg en Suède, Funchal, Caniçal et Porto Novo sur l'île de Madère, et le port de Bruxelles, en Belgique.

Par ailleurs, sur 1 milliard d'euros de financement des projets de **télécommunications**, 315 millions d'euros ont été consacrés aux RTE en Espagne et au Danemark.

Enfin, 390 millions d'euros ont été signés pour des projets RTE **énergie** (Espagne, Portugal, Royaume-Uni).

Dans les états adhérents et en voie d'adhésion, où il existe de gros besoins de développement et de réhabilitation des infrastructures, les signatures pour les projets RTE de transport ont avoisiné **1,5 milliard** en 2003.

Ils ont bénéficié à des projets de routes ou autoroutes (1 milliard en Pologne, Roumanie, République slovaque, Hongrie et Bulgarie), d'infrastructures portuaires et aéroportuaires (280 millions en République tchèque), et de transport ferroviaire (200 millions en Hongrie et Slovénie).